



CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2
0
2
3

Présidence

Jean-Claude
Van Cauwenberghe

Secrétariat

Laura Carta



CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



PRÉSENTATION

Pour rappel, le CCBEA a été installé le 8 novembre 2019 et la compétence essentielle de ce conseil consultatif a pour but de :

« contribuer à améliorer le bien-être animal de manière générale au sein de la Ville de Charleroi, notamment en menant des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des Carolos, en luttant contre la maltraitance et la négligence infligées aux animaux, en établissant des lignes de conduite claires et procédurières sur différents sujets qui relèvent du bien-être animal ».

ACTIVITÉS DU CCBEA

Le Conseil Consultatif du bien-être animal a tenu sa présidence par Monsieur Jean Claude Van Cauwenberghe.

Le secrétariat a été assuré par Madame Wester Martine jusqu'octobre 2023 et ensuite par Madame Carta Laura, toutes deux fonctionnaires de la Ville de Charleroi.

Les membres du conseil ont fait preuve d'une assiduité aux travaux.

Voici le détail des réunions pour l'exercice 2023-2024 :



5

5 réunions plénières

(27/04 - 12/06 - 18/09 - 11/12/23 et 12/02/2024)



5

5 réunions de Bureau

(20/04 - 22/05 - 11/09 - 04/12/23 et 12/02/2024)



2

2 réunions de travail sur la création et l'aménagement des espaces canins en collaboration avec les Conseils de Participation afin d'émettre des avis et conseils quant à la création, le timing et l'organisation de ces espaces de liberté



5

5 réunions de travail et de suivi avec le GT (le 06/03 - 24/03 - 25/04 - 07/06 et 12/06/2023) pour l'organisation des activités et du colloque organisés dans le cadre du Big Fight « Charleroi protège ses animaux » du 1^{er} au 6 octobre 2023



+

Poursuite des réunions avec l'enseignement pour la mise en œuvre de différents projets pédagogiques liés au bien-être animal au sein des établissements scolaires

Au-delà de ces réunions et groupes de travail, les autres tâches menées par le CCBEA ont porté essentiellement sur :

DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

A L'INITIATIVE DU CCBEA, LE SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE DE CHARLEROI A RÉALISÉ 3 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION QUI ONT ENSUITE ÉTÉ RELAYÉES PAR LES MEMBRES DU CCBEA ET DU SERVICE BIEN-ÊTRE ANIMAL DE L'ADMINISTRATION.

Frelons asiatiques

Résumé des mesures figurant dans le plan d'actions à destination des apiculteurs soutenu par le ministre de l'agriculture concernant la problématique de la surpopulation de frelons asiatiques.



Abandons des animaux

Contre l'abandon des animaux plus particulièrement en période de vacances. La campagne a été diffusée sur les médias locaux et sur les réseaux sociaux.



Robots tondeuses et hérissons

Sur la prévention quant à l'utilisation des robots tondeuses en soirée et pendant la nuit afin de protéger les hérissons.



DES AVIS

DANS LA PERSPECTIVE D'AMÉLIORER TOUJOURS PLUS LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, LE CCBEA S'EST PENCHÉ SUR CERTAINES PROBLÉMATIQUES ET A REMIS DES AVIS CIRCONSTANCIÉS, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION WALLONNE EN VIGUEUR, À PROPOS DE :



Le taux de TVA

La réduction du taux de TVA de 21% à 6% sur les opérations vétérinaires de stérilisation des chats. Trois courriers ont été adressés au Ministre fédéral des Finances ainsi qu'à la Ministre régionale du Bien-être animal et au Conseil Wallon du Bien-être animal pour les sensibiliser à cette problématique et prendre en compte notre revendication.



La base de données DOG ID

Le CCBEA a sollicité le Collège Communal en vue d'interpeller la Ministre du bien-être animal concernant la possibilité d'accéder à la base de données DOG ID pour les services de police locale, les agents constatateurs, la vétérinaire communale et la SRPA.

L'ORGANISATION DU BIG FIGHT

"CHARLEROI PROTÈGE SES ANIMAUX"

SOUS L'IMPULSION DU CCBEA ET DES SERVICES DE L'ÉCHEVINE EN CHARGE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, LA JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX A, CETTE ANNÉE, PRIS DE L'AMPLEUR ET UNE SEMAINE COMPLÈTE D'ACTIONS ET DE SENSIBILISATION A ÉTÉ ORGANISÉE PAR LE SERVICE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL DU 1ER AU 6 OCTOBRE 2023, À SAVOIR :



01 oct.



- Présence d'un stand sur le marché dominical avec la participation de toutes les associations du CCBEA et du service du BEA ;

04 oct.



- Ciné-débat « Mon chat et moi » au Quai 10 avec la participation des écoles de Charleroi (centre) et débat animé ;
- Présence du CCBEA et du service du BEA au complexe commercial « Rive Gauche » par le biais de stands, distribution de goodies et réponses aux différentes interpellations citoyennes ;
- Présence de la brigade canine sur la place verte avec présentation de leurs actions et différentes démonstrations avec les maitres-chiens ;
- Atelier lecture à la Bibliothèque Rimbaud ;

06 oct.



- Colloque « éthique animale : "relation entre l'Humain et l'Animal " ;
- Animations ludiques à destination des écoles de Marcinelle (300 élèves) : Tout au long de la journée, plusieurs démonstrations « canines » ont été présentées au public (obéissance, dog jump, agility, mordant,...)
Aux côtés de ces animations et démonstrations, plusieurs stands permettaient de découvrir divers objets et matières relatives au bien-être animal : nourriture, jouets, soins pour animaux, participation et animations par la SRPA et nos associations, conseils divers, coachings animaliers, GAIA. Des ateliers spécifiques ont également été animés comme l'atelier « conseils de prévention », l'atelier promenade ou encore soins de toilettage, ...

03-05 oct.



- Sensibilisation et distribution de goodies aux agent-e-s communaux

INFORMATIONS SUR LA DÉLIVRANCE DES PERMIS DE DÉTENTION OU D'ADOPTION D'UN ANIMAL ÉMIS PAR LE SERVICE DU BEA

Instauré depuis 2019 par le Code wallon du Bien-être des animaux, le permis de détention d'un animal de compagnie est devenu effectif le 1er juillet 2022 (période d'adaptation jusqu'à fin septembre 2022). Dans ce cadre, le CCBEA a été amené à émettre différentes réflexions sur le sujet. Notamment sur la difficulté de la délivrance des permis par l'administration, l'impact de ceux-ci auprès des commerces et "petits" élevages ou encore la difficulté d'effectuer des contrôles sur le bien-fondé de la détention du permis.

Il faut savoir que le service du Bien-être animal de la Ville de Charleroi a généré plus de **8.977** permis (du 1er octobre 2022 au 15.02.2024) dont 1.734 permis ont été délivrés de manière tout à fait automatique par une simple manipulation informatique de la part du/de la citoyen·ne via le site internet de la Ville.



LA RÉDACTION DES ACTES DU COLLOQUE

« ETHIQUE ANIMALE RELATION ENTRE L'HUMAIN ET L'ANIMAL »

Dans le cadre du Big Fight "Charleroi protège ses animaux", le CCBEA, en collaboration avec les agent·e·s du service du bien-être animal a organisé le colloque « Ethique animale, relation entre l'Humain et l'Animal ».

A cette occasion, le 6 octobre dernier, différent·e·s professionnel·le·s sont venu·e·s échanger autour de différentes thématiques :

“Le bien-être des animaux et l'éthique animale”

MARC VANDENHEEDE
Professeur d'Éthologie
Vétérinaire à l'ULiège



“L'animal comme ressource thérapeutique”

MARC STADNIK
Psychologue,
psychothérapeute,
zoothérapeute,
directrice de l'izis



« L'animal au chevet des malades »

MICHELE
VANDERSMISSEN
Présidente de la SRPA
de Charleroi



« Les bienfaits des NAC'S »

CLAIRE DIEDERICH
Professeure d'Éthologie
et de bien-être animal



« Les animaux comme ressources pédagogiques »

FABRICE LIGNY -
Enseignant – Refuges et
tableaux noirs



« De la domestication à la protection : évolution du droit dans le rapport humain/animal »

HEIDI TRASSCHAERT
Juriste, SPW Agriculture,
Ressources naturelles et
Environnement



Les actes du colloque, rédigés par la secrétaire du CCBEA, rassemblent, sous forme d'un document synthétique, les sujets abordés ainsi que l'ensemble des présentations (powerpoint) et peuvent être consultés sur simple demande.

PROJETS ET ACTIONS À POURSUIVRE

- Présence du CCBEA et des associations qui le composent sur le marché dominical et marché de Noël afin de proposer des sensibilisations au BEA ;

- Inaugurations des deux premiers « Parcs Canins » au District Sud (Mont-sur-Marchienne) et District Ouest (Monceau-sur-Sambre) prévues durant le premier semestre 2024 et établissement du règlement de fonctionnement relatif à l'encadrement de ces infrastructures ;

- Support du service BEA qui est à la manoeuvre dans la finalisation de la procédure de marché public pour l'acquisition et la mise en place de distributeurs de graines nourrissantes et contraceptives à destination de la surpopulation de pigeons ;

- Participation aux différentes campagnes « Opération Croquettes » : récolte d'alimentation pour chiots et chatons pour nos associations bénévoles, pour les plus démunis ;

- Mise en place d'un GT sur la législation relative au BEA et son évolution ;

- Projet d'une campagne de distribution de nichoirs pour oiseaux ;

- Poursuite du GT spécifique CCBEA – Enseignement pour la mise en œuvre de différents projets pédagogiques liés au bien-être animal au sein des écoles communales ainsi qu'un large panel d'activités avec des référentiels pédagogiques permettant aux enfants d'aborder des thèmes de bienveillance, d'attention, de bien-être de l'animal, sur le milieu naturel de l'animal, la place qu'il prend au sein de la famille, ... Plusieurs partenaires se sont associés à ce projet comme « Refuges et Tableaux Noirs », le service canin de la Police, la SRPA, un membre de notre CCBEA avec la proposition de petites formations de secourisme canin, ...

- Collaboration avec le service BEA et les partenaires (SRPA et Fondation Prince Laurent) dans la mise en place du dispositif de « refuge-centre de soins » (projet subsidié par la Région wallonne à hauteur de 50 000 euros) ;

- Réitérer la collaboration avec le CEFA de Marchienne-au-Pont dans le cadre d'un atelier de toilettage pour chiens par les élèves ;

- Poursuite et le développement des campagnes de sensibilisations et d'informations à destination des citoyen-ne-s, relatives à la législation et au bien-être animal (conseils lors de canicules, grands froids, crises sanitaires), conseils de bienveillance dans le cadre des adoptions d'animaux, contre les abandons, la détention d'animaux « sauvages », NAC ;

- Poursuite de l'action de la Dogwash mobile initiée par la SRPA et le CPAS ;

- Poursuite de réflexions à mener sur des thèmes sensibles comme le gavage des volailles, la détention de NAC, l'abattage d'animaux sans étourdissement, la maltraitance animale, vente des animaux sur les marchés, ... ;

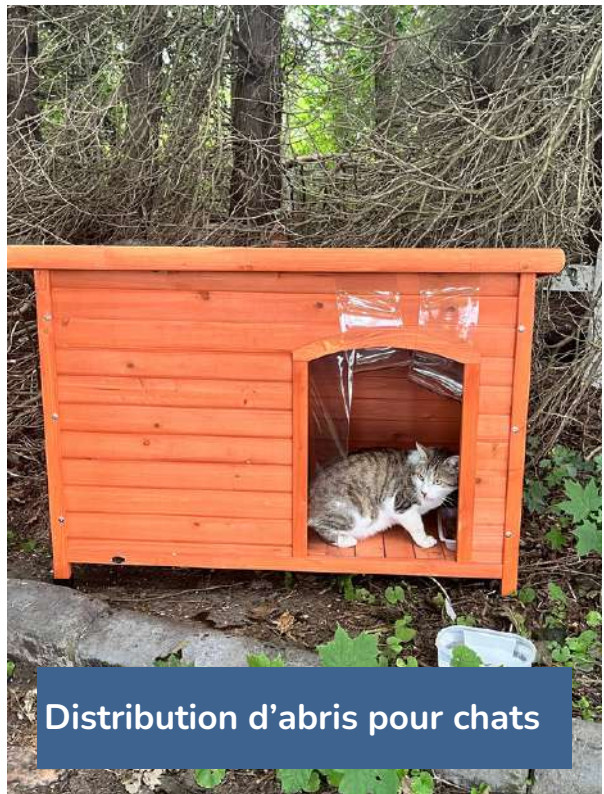
- Réflexion en collaboration avec le Service du bien-être animal pour l'élaboration d'un support de communication à destination de la brigade canine.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DES ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS DU CCBEA ET DU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Atelier toilettage



Distribution d'abris pour chats



Colloque "éthique animale - Relation entre l'humain et l'animal"



Animation de sensibilisation au bien-être animal